



200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°4947-MARDI 11 FÉVRIER 2025



SUSPENSION DU CONGO

Hugues Ngouelondélé charge la Fécofoot

Lors d'un point de presse tenu hier à Brazzaville sur la suspension de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) par la Fédération internationale de football association, le ministre des Sports, Hugues Ngouelondélé, a indiqué que la sanction est consécutive aux dissensions survenues au sein du bureau exécutif de la Fécofoot. « Nous allons trouver la solution mais nous n'allons pas nous compromettre », a-t-il déclaré.

Page 13

UNION AFRICAINE

Cinq candidatures congolaises pour trois postes de commissaires

La 38e session ordinaire de l'Union africaine se tiendra, du 15 au 16 février, à Addis-Abeba en Ethiopie, à laquelle le président, Denis Sassou N'Gouesso, prendra part, sera marquée entre autres par le renouvellement des instances de

l'institution panafricaine. Le Congo a présenté cinq candidatures pour trois postes de commissaires répartis comme suit : agriculture, développement rural, économie bleue et environnement durable : Honoré Tabuna ; développement, éco-

nomie, commerce, tourisme, industrie et mines : Daniel Ngassiki ; éducation, science, technologie et innovation : Francine Ntoumi, Nadège Okemy Andissa et Rufin Willy Mantsié.

Page 10

EMPRUNT OBLIGATAIRE

La SNPC compte lever 100 milliards F CFA



L'opération d'émissions dénommée « SNPC 6.5% net 2024-2029 », lancée depuis le 23 décembre dernier, devrait se

clôturer le 27 février courant. L'emprunt obligataire par appel public à l'épargne de la Société nationale des pétroles du Congo

(SNPC) porte sur un taux d'intérêt de 6,5% et une maturité de 5 ans.

Page 16

DIMONIKA

Des actions en faveur de la réserve de biosphère



L'espace en cours de végétalisation par la société City Sarl/Adiac 2

La société City Sarl a amorcé le processus de végétalisation de la biosphère de Dimonika dans le département du Kouilou. Plusieurs hectares seront reboisés par les essences forestières prisées sur le marché international du bois.

Page 4

Éditorial

Amicale

Page 2

ÉDITORIAL

Amicale

Les anciens apprenants du lycée de la Révolution viennent de porter sur les fonts baptismaux une organisation qui entend jouer sa partition, à travers diverses initiatives visant au rayonnement de cet établissement scolaire public situé en plein cœur de Ouenzé, le cinquième arrondissement de Brazzaville.

Dénommée l'Amicale des vétérans du lycée de la Révolution, celle-ci vise, entre autres, à créer un esprit de cohésion, d'entente et d'entraide entre les anciens élèves devenus des cadres dans les administrations publique et privée, à partager l'expérience d'antan aux nouveaux apprenants et à promouvoir l'excellence.

L'amicale prévoit d'organiser des conférences sur la citoyenneté et des émulations scolaires aux fins de détecter les meilleurs élèves devant bénéficier d'appuis multiformes, d'initier des compétitions sportives et de soutenir les entités étatiques luttant contre la fraude et les violences en milieu scolaire.

Endommagé par les explosions des casernes militaires de Mpila le 4 mars 2012, le lycée de la Révolution a fait peau neuve devenant ainsi l'un des plus beaux établissements scolaires de la capitale. Aux pouvoirs publics et aux bonnes volontés de lui apporter maintenant leur attention pour conserver sa nouvelle physionomie.

Quant aux actions contenues dans l'agenda de l'amicale, une fois exécutées, elles devraient permettre de redorer l'image du lycée de la Révolution, ternie au cours de ces dernières années par des violences entre des élèves. Cependant, l'atteinte d'une telle ambition exige une étroite collaboration avec l'équipe pédagogique.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le MJP à la conquête du département des Plateaux

Après avoir installé ses bureaux fédéraux dans la partie méridionale, le Mouvement des jeunes présidentiels (MJP), sous la conduite de son président, Donald Mobobola, a mis le cap, le week-end dernier, sur le département des Plateaux où il a installé son nouveau bureau fédéral de quatorze membres.

Le bureau fédéral du MJP Plateaux a été élu lors d'une assemblée générale élective placée sous l'égide du président national du parti, Donald Mobobola, tenue sur le thème « Dans la paix et l'unité nationale, bâtissons une nouvelle société congolaise selon la vision sur président de la République, Denis Sassou N'Guesso ». Il est composé de quatorze membres, sous la présidence de Vincent Nganio, secondé par Gildas Dziaud élu au poste de premier vice-président. De même, une Commission de contrôle et d'évaluation de cinq membres a été mise en place, dirigée par une dame, Pichelle Amio. Bien que nouveau, le bureau fédéral élu s'est fixé comme objectif l'organisation au mieux du MJP dans le département des Plateaux, avec pour principal défi de conquérir toute la contrée afin de bien porter le message du chef de l'Etat pour lequel il soutient auprès de la population.

« Le département des Plateaux se lance dans cette lutte politique pour la valorisation de ses idéaux. A cet effet, je m'engage à ne pas trahir le parti et



Une vue des partisans lors de la réunion / DR

le président de la République », a souligné le président fédéral élu, Vincent Nganio.

Dans son mot de circonstance, le président national du MJP a salué la dynamique réservée à sa délégation et exhorté les jeunes des Plateaux à la prise de conscience, à l'unité afin de renforcer le vivre-ensemble, créneau majeur pour une paix durable.

« Je lance un appel solennel à tous les jeunes de Djambala et d'ailleurs de nous rejoindre dans cet élan de transformation car, ensemble, nous pouvons re-

lever les défis de notre époque. Notre parti se veut un pont entre les villes et les campagnes, entre les aspirations et les réalités. Nous croyons fermement que la jeunesse représente l'avenir de notre pays, que nous devons construire ensemble avec détermination », a indiqué Donald Mobobola.

Après le département des Plateaux, la délégation du bureau politique du MJP poursuivra sa tournée dans ceux de la Cuvette et de la Cuvette-Ouest, avant de la boucler par la Sangha et la Likouala.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

TRANSPORT

La ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas visite le PAPN

En séjour de travail à Pointe-Noire, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas, ministre des Transports, de l'Aviation civile et de Marine marchande, a visité le 8 février les installations portuaires opérationnelles et celles en construction. Des séances de travail avec le staff dirigeant du Port autonome de Pointe-Noire (PAPN), puis avec les représentants du personnel de la structure portuaire ont précédé cette visite de terrain.

Porte océane de l'Afrique centrale et l'un des principaux ports en eau profonde du Golfe de Guinée, le PAPN se développe et se modernise en se dotant d'infrastructures et équipements adaptés aux exigences du trafic conteneurisé et conventionnel. Une vision qui rencontre l'assentiment du staff dirigeant ainsi que du personnel de cette structure.

« La séance de travail avec le staff dirigeant n'a fait que confirmer les propos que nous avons eus à Brazzaville, par contre, avec les représentants du personnel, cela a été une rencontre enrichissante. Elle nous a permis de prendre le pouls du climat social. Nous pouvons dire qu'il y a une très bonne relation, un dialogue fort entre la direction et les représentants du personnel », a dit Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas.

« Vous savez que le port est dans une dynamique de développement et il sied que le personnel soit à jour de la vision que la direction générale a du développement de l'activité de l'exploitation. Donc, je crois que c'était une rencontre à tout point de vue salutaire attendue des représentants du personnel mais

elle était encore plus attendue de la ministre que je suis », a ajouté la ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande.

Son message à l'endroit du personnel a été clair. « Le personnel doit continuer à avoir une représentation responsable. Les représentants du personnel, qui sont en quelque sorte ses porte-paroles, doivent jouer leur partition pour avoir ce dialogue franc avec la direction générale. Cela veut dire aussi que la direction générale doit assumer ses responsabilités, son obligation de communiquer et de maintenir ce climat social apaisé », a ajouté la nouvelle ministre.

Port de transit pour les pays de la sous-région de l'Afrique centrale et de transbordement pour les ports de la sous-région, le PAPN est en train d'exécuter son plan stratégique 2022-2026 en se dotant d'équipements et d'infrastructures de pointe. Des infrastructures ont été visitées comme le quai G où sont manipulés les conteneurs par le biais des portiques. La ministre est montée à bord d'un des portiques et s'est imprégnée de ses fonctionnalités.



La ministre des Transports visitant les installations portuaires/Adiac

Le quai multivrac, géré par Alport filiale du Groupe Albayrak; le Mole Est, nouveau terminal en construction de la société Congo Terminal; le quai Noatum ports en construction, ont été également visités par la ministre en charge des Transports. « Après avoir discuté dans un bureau, il convenait de venir sur le terrain. Et là, assurément, le Port autonome de Pointe-Noire est dans une dynamique d'extension grâce notamment

au projet technologique, parce que l'on voit que le domaine portuaire gagne en surface grâce au gain que l'on a sur la mer. Ce qui offre des opportunités supplémentaires d'avoir des partenariats qui contribuent finalement au chiffre d'affaires du Port autonome de Pointe-Noire. Nous avons visité des quais qui sont en préparation grâce au dragage du fond de mer; et donc de la terre que l'on empile, que l'on structure

avec vraiment une technologie de pointe... », a précisé Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas.

La visite du site de Songolo en pleins travaux où sera érigé dans quelques mois le port de pêche a mis fin à l'activité. Cette infrastructure permettra d'augmenter la flotte de la pêche industrielle et artisanale, de garantir une gestion durable des ressources halieutiques au niveau du PAPN.

Hervé Brice Mampouya

CONSOLIDATION DE LA PAIX DANS LE PAYS

Le HCNSC recommande de perpétuer les valeurs traditionnelles

Le président réélu du Haut conseil national des sages du Congo (HCNSC), Jean Marie Ewengué, a demandé, le 7 février à Brazzaville, aux sages et notables de continuer à préserver la solidarité et la clairvoyance afin de consolider la paix, le vivre ensemble ainsi que les valeurs traditionnelles au bénéfice de la communauté nationale.

L'invite a été faite aux sages et notables du Congo à la faveur de la 3e session ordinaire du HCNSC, en prélude à l'élection présidentielle de 2026 et aux législatives de 2027. C'est une « responsabilité perpétuelle, une directive et une orientation du président de la République », a indiqué Jean Marie Ewengué.

Après une interruption prolongée de ses activités, le HCNSC a organisé sa 3e session ordinaire pour les relancer, préparer l'élection de 2026 et accompagner la jeunesse du Congo qui doit s'imprégner des connaissances utiles et adopter un comportement propice à la consolidation de la paix ainsi que des valeurs du vivre ensemble.

Les sages et notables du Congo associés aux soixante-dix délégués venus de tous les départements du pays, les secrétaires permanents des Conseils consultatifs, le représentant du président de la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques, le représentant du président de la Commission nationale des droits de l'homme et de nombreuses



Photo de famille des sages et notables du Congo/Adiac

personnalités invités ont pris part à cette 3e session ordinaire du HCNSC.

Dans son discours d'ouverture, son président, Jean Marie Ewengué, a relevé que « Tous les conseillers nationaux ont été très sensibles à la haute déclara-

tion de son excellence Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'État, qui avait fait de l'année 2024, année de la jeunesse. Pour les sages et notables, « les anciens et les aînés », il leur incombe de préparer les générations montantes

et futures, d'intérioriser notre histoire commune afin d'assumer leur destin vis à vis de la nation ».

Convoquée par l'acte numéro 001/ HCNSC - BEN janvier 2025, la 3e session ordinaire du HCNSC a été également une occasion

pour les sages et notables d'adopter le programme annuel d'activités 2025, d'approuver le projet de budget exercice 2025 et de restructurer leur bureau.

Au terme des débats et échanges interactifs, le budget exercice 2025 du HCNSC approuvé est équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 174 428 000 FCFA. Le Haut conseil a reconduit pour un nouveau mandat Jean Marie Ewengué au poste de président national et procédé au remplacement de certaines personnalités aux postes vacants au niveau du bureau exécutif national. Les membres du Conseil ont réitéré leur soutien indéfectible au président réélu et réaffirmé leur adhésion aux idéaux de paix et de solidarité.

Signalons que le HCNSC tempère les pouvoirs du chef traditionnel dans chacune des chefferies ou dans les villages. Il favorise la cohésion de la chefferie et du village ainsi que des grandes sociétés coutumières traditionnelles au Congo.

Fortuné Ibara

VÉGÉTALISATION DE LA BIOSPHERE DE DIMONIKA

Une des priorités de la société City Sarl

La société City Sarl a amorcé le processus de végétalisation de la biosphère de Dimonika, a constaté, du 5 au 8 février à Mvouti, dans le département du Kouilou, une mission des journalistes nationaux dans la forêt du Mayombe.

Plusieurs hectares seront reboisés par les essences forestières tropicales recherchées sur le marché international du bois comme le limba, l'okoumé, l'acajou, le kambala, le moabi, le bilinga, le sapin afin de redonner vie à la biosphère. En effet, la végétalisation de cette biosphère fait suite à un protocole d'accord signé entre la société City Sarl et le ministère de l'Economie forestière.

Actuellement, plus d'un hectare a déjà été végétalisé. A cheval sur les départements du Niari, de la Bouenza et du Kouilou, la biosphère de Dimonika a une superficie de plus de 136 hectares. Une superficie de 216 hectares est à rénaturer. En effet, la végétalisation est un processus naturel de résilience écologique passant par une recolonisation spontanée par une flore pionnière puis secondaire évoluant vers la restauration d'une succession écologique naturelle. La renaturation de la



L'espace en cours de végétalisation par la société City Sarl/Adiac

biosphère de Dimonika par la société City Sarl sera bientôt soutenue par le Service national de reboisement.

Au village Koulila, des milliers d'autres plants forestiers sont stockés pour végétaliser les zones

déboisées par les entreprises qui ont exploité de l'or dans la biosphère comme Samasse en 1992, Manager en 2011 et Congo Gold en 2014, bien avant l'installation de la société City Sarl, il n'y a que quatre mois. Une partie de la

biosphère de Dimonika déjà ré-naturée par l'ambassade de l'Allemagne a été à nouveau détruite par les orpailleurs artisanaux.

Sur le tronçon Dimonika-Louvakou, il faut encore une mission d'évaluation pour cartographier

les zones dévastées par ces sociétés qui ont travaillé avant 2024. « La biosphère de Dimonika est actuellement une source d'insécurité occasionnée par les chefs de village qui font entrer des jeunes délinquants arrivistes. Nos pistes agricoles sont réouvertes par la société City Sarl. L'entreprise compte organiser 70% de jeunes autour des activités comme l'apiculture, la menuiserie, l'agriculture et autres pour les désorienter de l'exploitation de l'or », a indiqué Amedé Nzoungou, habitant de Mvouti. Dans le cadre de sa responsabilité sociétale et en rapport avec son cahier des charges, la société City Sarl a construit une école primaire pour la scolarisation des enfants et s'appête à construire un dispensaire pour les soins primaires des habitants des villages et campements de la forêt du Mayombe.

Fortuné Ibara

GESTION DES DÉCHETS DANS LES ÉCOLES DE MADIBOU

L'ONG PEA et les pouvoirs publics mis à contribution

Un atelier de réflexion a réuni, le 7 février, les pouvoirs publics, l'administration scolaire, les élèves et l'organisations non gouvernementale (ONG) Protection environnement association (PEA) sur le renforcement des capacités des écoles publiques du 8e arrondissement de Brazzaville, Madibou, en matière de gestion des déchets.

Sur le thème « Responsabilité sociétale des écoles dans la gestion des déchets », l'atelier de réflexion avait pour objectif l'échange entre parties prenantes, notamment les élèves, l'administration scolaire, les pouvoirs publics, l'association des parents d'élèves et étudiants du Congo, des ONG pour recueillir des solutions locales et adaptées en matière de gestion des déchets. Dix problèmes ont été identifiés et dix solutions proposées pour améliorer la gestion des déchets dans les écoles de Madibou, dans le cadre du dispositif Tokonga 2, financé par l'ambassade de France en République du Congo, et porté par l'ONG Protection environnement association (PEA).

Ce projet fait suite à un diagnostic fait dans les écoles. En effet, l'ONG PEA a remarqué qu'il y avait des tas d'immondices dans les écoles qui nécessitaient la mise en œuvre des meilleures pratiques en matière de gestion des déchets. D'où la mise en œuvre de ce projet qui a impliqué également les élèves. A propos, le manager général de l'ONG PEA a expliqué qu'il s'agissait de recueillir leurs idées par rapport à ce qu'ils pensent, bien qu'ils soient encore des enfants. Dès lors, des solutions locales doivent être trouvées ensemble et adaptées en matière de gestion des déchets qui n'est pas la même que dans les écoles de Makélékélé,

Madibou, Poto-Poto... Des similitudes peuvent exister mais il y a des petites différences, parce que ces écoles ont leurs problèmes spécifiques. « Ce qui est attendu aujourd'hui c'est d'indiquer dix problèmes et dix solutions. C'est pour cette raison qu'il y a eu des travaux de groupe, de telle sorte qu'ils énumèrent des problèmes et proposent des solutions, parce qu'au bout du compte, il ne s'agit pas pour PEA de venir s'asseoir dans un bureau et leur imposer des solutions ou identifier des problèmes. Ce sont eux-mêmes qui sont dans ces écoles qui doivent identifier les problèmes et proposer des solutions. L'ONG PEA a pour vocation aussi de renforcer les capacités, de former et sensibiliser à l'éveil de conscience », a expliqué son manager général, Serge Patrick Mvouama.

Des solutions envisageables

Après avoir présenté chaque école et ses actions actuelles en matière de gestion des déchets, les participants à l'atelier ont déniché les problèmes et trouver les solutions. Parmi les problèmes épinglés en ce qui concerne le ramassage des déchets, il y a, entre autres, les feuilles des arbres, les papiers, les sachets, les bouteilles de plastique, les sacs plastiques, ... Quant aux solutions, il s'agira de faire le tri



des déchets, de récupérer ceux qui sont utiles pour les transformer en fumier pour le maraîchage...

L'attaché socioculturel de Madibou, Jean Gaspi Bazolokoutaka Vouka, a loué l'initiative de l'ONG PEA. « En tant qu'habitants de l'arrondissement 8, Madibou, nous sommes prêts à accompagner l'ONG PEA dans son travail, et nous demandons également à tous ceux qui peuvent lui donner un coup de pouce de lui venir en aide. Aujourd'hui, nous devons tous mettre la main à la pâte pour faire de Brazzaville ce qu'elle était avant », a-t-il souligné.

Aurèlie Blandine Bakekolo,

Les responsables éducatifs et l'ONG PEA posant avec les élèves des écoles de Madibou/Adiac conseillère pédagogique dans la circonscription de Madibou, représentant le chef de la circonscription scolaire dudit arrondissement, a loué aussi l'initiative de l'ONG PEA. « De cet atelier, j'ai retenu qu'après avoir ramassé les déchets, on les met dans les poubelles. On recueille ceux qu'on peut réutiliser pour les jardins, et ceux qu'on ne peut plus réutiliser on les met à la disposition de la mairie », a-t-elle dit.

Notons que le manager général de l'ONG PEA a profité de l'occasion pour rappeler que le projet intitulé «Renforcement des capacités des écoles publiques de Madibou en matière de gestion des

déchets, financé par l'ambassade de France dans le cadre du dispositif Kotonga2», est différent du projet «plaidoyer pour la gestion des ordures ménagères» financé par l'Union européenne (UE) à travers le Precap-Ccod. Le projet «Renforcement des capacités des écoles publiques de Madibou en matière de gestion des déchets» s'appuie sur la sensibilisation, l'éveil de conscience, tandis que celui financé par l'UE émane du gouvernement. Les domaines de compétences de l'ONG PEA sont l'environnement, la responsabilité sociétale des entreprises, l'éducation et les droits humains.

Bruno Zéphirin Okokana

UNION AFRICAINE

Les enjeux de la 38^e session ordinaire

La 38^e session ordinaire de l'Union africaine (UA) se tiendra du 15 au 16 février à Addis Abeba, en Ethiopie. Des questions d'intérêt continental majeur sont inscrites à l'ordre du jour de cette réunion à laquelle la République du Congo sera représentée au plus haut niveau par son chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso.

La réunion sera placée sur le thème « Justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine par les réparations ». Suivant le principe de rotation géographique, la prochaine présidence de l'UA va revenir à la région Afrique australe.

La présidence de la commission de l'UA, après l'Afrique centrale, reviendra à l'Afrique de l'Est. Le Tchadien Moussa Faki Mahamat cédera son poste à un successeur qui sera connu à la fin de cette session. Trois candidats sont déjà en lice : Ali Youssouf, ministre des Affaires étrangères de Djibouti ; Raila Amolo Odinga, ancien Premier ministre du Kenya; et Richard Randriamandrato, ancien ministre des Affaires étrangères de Madagascar.

Le poste de vice-président de l'UA va revenir à la ré-

gion Afrique du Nord, pendant que les six postes de commissaires sont ouverts aux trois autres régions (Centre, australe et Ouest). La République du Congo a présenté cinq candidatures pour trois postes de commissaires répartis comme suit : agriculture, développement rural, économie bleue et environnement durable : Honoré Tabuna ; développement, économie, commerce, tourisme, industrie et mines : Daniel Ngasiki ; éducation, science, technologie et innovation : Francine Ntouni, Nadège Okemy Andissa et Rufin Willy Mantsié.

En ce qui concerne les questions de paix et de sécurité, il sera passé en revue, entre autres, la situation des pays ayant connu des changements anticonstitutionnels de gouvernement et celle

des pays en transition, en vue de promouvoir la démocratie et la bonne gouvernance sur le continent. Le président de la République du Congo, en sa qualité de président du Comité de Haut niveau de l'UA sur la Libye, se chargera, comme à chaque session, de présenter son rapport à la lumière des conclusions de la réunion dudit Comité prévue en date du 14 février.

Cette 38^e session ordinaire de l'UA se tiendra dans un contexte marqué par la situation politique et sécuritaire fragile sur le continent caractérisé notamment par les actes de terrorisme et d'extrémisme violent perpétrés par des groupes armés en Afrique de l'Ouest et dans le Sahel ; le conflit entre la République démocratique du Congo et le Rwanda ; la poursuite de la

guerre au Soudan ; la signature, le 11 décembre 2024, d'un accord de paix entre l'Ethiopie et la Somalie sous l'égide de la Turquie en vue de mettre fin aux tensions existant entre ces deux pays ; la tenue à Brazzaville, du 2 au 5 juillet 2024, de la première conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement sanctionnée par la déclaration de Brazzaville qui a été endossée par l'UA lors de la 6^e réunion de coordination mi-annuelle tenue le 21 juillet 2024 à Accra, au Ghana.

Au plan international, la réunion d'Addis Abeba se tient dans un contexte marqué par le 16^e sommet des Brics tenu à Kazan, en Russie, du 22 au 24 octobre 2024, sanctionné par une déclaration finale énumérant les engagements, les préoccupations et les ambitions,

notamment la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies, l'un des dossiers majeurs de l'UA; les questions sécuritaires ainsi que celles liées au développement économique, à la santé et à l'environnement ; la tenue de la COP 29 à Bakou, en Azerbaïdjan, du 11 au 22 novembre 2024 ; la tenue les 18 et 19 novembre 2024 à Rio de Janeiro, au Brésil, du sommet du G20 auquel l'UA avait pris part en qualité d'observateur; la poursuite du conflit russo-ukrainien avec risques accrus d'internationalisation à cause de l'aide apportée par les Etats-Unis et les occidentaux à l'Ukraine, et celle supposée de la Corée du Nord à la Russie; la réélection de Donald Trump à la magistrature suprême des Etats-Unis d'Amérique.

Roger Ngombé

NOUVELLES TECHNOLOGIES

L'IA en discussion à Paris

La capitale de la France, Paris, accueille un sommet international consacré à l'Intelligence artificielle (IA), en présence de plusieurs dirigeants politiques, experts et figures de la technologie.

L'objectif du sommet est d'encadrer le développement de l'IA, une technologie en pleine expansion, tout en préservant son potentiel d'innovation. Le président français, Emmanuel Macron, et le Premier ministre indien, Narendra Modi, co-président l'événement. Le vice-président américain, JD Vance; le vice-Premier ministre chinois, Ding Xuexiang; la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen; Sam Altman d'OpenAI; Sundar Pichai de Google; et Brad Smith de Microsoft sont également présents. Il est aussi question de discuter des opportunités et des dangers de l'IA.

Les enjeux du sommet

L'un des enjeux majeurs du sommet est d'éviter que l'IA ne devienne une simple course à la puissance entre grandes nations et multi-

nationales. La France souhaite étendre les discussions au-delà de la seule question de la sécurité, en abordant des sujets comme l'avenir du travail, l'environnement ou encore l'inclusivité. La percée récente de la start up chinoise DeepSeek, avec son modèle d'IA open-source développé à moindre coût, vient bousculer les rapports de force. Gouvernance, écologie et sécurité sont font aussi partie du menu du sommet, dans la perspective d'un accord minimal pour une IA responsable.

La France cherche à se positionner entre les Etats-Unis et la Chine pour promouvoir une alternative européenne, notamment avec la start up française Mistral, qui défend elle aussi une IA open-source. L'Union européenne continue d'imposer des règles aux géants de la technologie, malgré l'opposi-

tion croissante du secteur. Le président américain, Donald Trump, a critiqué cette approche, assimilant les sanctions européennes contre les entreprises américaines à une « taxe déguisée ».

Ce « sommet pour l'action » vise à provoquer un « réveil européen », a déclaré Emmanuel Macron, et offrir une alternative dans la course acharnée à l'IA à laquelle se livrent les puissances mondiales comme la Chine et les Etats-Unis. Le président français a annoncé 109 milliards d'euros d'investissements pour l'IA en France. Donald Trump, lui, promet 500 milliards pour les Etats-Unis. En tout état de cause, ce sommet ne débouchera sur aucune réglementation contraignante. Toutefois, il pourrait poser les bases de nouvelles orientations stratégiques pour encadrer l'IA à l'échelle mondiale.

Noël Ndong

BEAC

Un concours pour le recrutement de 25 auditeurs

La Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) a annoncé, dans un communiqué publié le 5 février dernier, l'organisation d'un concours en vue du recrutement de 25 agents d'encadrement supérieur (AES), spécialisés en audit pour l'ensemble de ses agences.

La BEAC a précisé que le concours est exclusivement ouvert aux ressortissants des Etats membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), à savoir le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad. Les postulants doivent être âgés de 35 ans au plus à la date de candidature. A propos des qualifications requises, la Banque a indiqué que les candidats devront détenir un master 2, un diplôme d'études supérieures spécialisées ou équivalent en audit, en comptabilité, en contrôle de gestion, en banque et finance, soutenu par une expérience de cinq ans au minimum dans le domaine.

Une fois retenus, ces auditeurs auront comme missions la réalisation des travaux d'audit financier, comptable et opérationnel; l'évaluation des systèmes de contrôle interne; l'identification et l'évaluation des risques; la formulation des recommandations pour améliorer les processus et les performances; la rédaction des rapports d'audit clairs et concis; et la participation à des projets d'amélioration continue.

Ces derniers seront, en cas de besoin, appelés également à servir aux services centraux de la BEAC à Yaoundé, dans les directions nationales et les agences établies dans les pays membres de la C2mac, au secrétariat général de la Commission Bancaire de l'Afrique centrale, à Libreville, ainsi qu'au bureau de la BEAC à Paris.

Les postulants devront faire parvenir leurs dossiers complets au plus tard le 20 février, à travers les canaux électroniques légaux de la Banque, souligne le communiqué.

Lopelle Mboussa Gassia

ORGANISATION
INTERNATIONALECARITAS
OWANDOBANQUE
MONDIALE

Mécanisme Spécial de Dons au Profit des Peuples Autochtones et des Communautés Locales

AGENCE D'EXÉCUTION NATIONALE - DGM CONGO

PROJET D'APPUI AUX PEUPLES AUTOCHTONES ET AUX COMMUNAUTES LOCALES POUR LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES (DGM)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°001/DGM-CG/AEN-2025

(SERVICE DE CONSULTANT)

Secteur d'activité : environnement
 Identification du Projet: P 169610
 Numéro de l'accord de don: TF-B5533

Intitulé de la mission: Recrutement d'une ONG chargée d'appuyer la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) dans les départements des Plateaux, de la Sangha et de la Likouala.

1. La République du Congo a bénéficié d'une subvention du Mécanisme Spécial de Dons (Dedicated Grant Mechanism), DGM en sigle, qui est une initiative mondiale qui soutient la participation des Peuples Autochtones et des Communautés Locales (PACL) dans l'effort de réduction des émissions de gaz à effet de serre issues de la déforestation et de la dégradation des forêts et à promouvoir une gestion durable des forêts et des stocks de carbone forestier dans le cadre du processus REDD+. Les objectifs de développement du projet sont de promouvoir des moyens de subsistance durables pour les peuples autochtones et les communautés locales, et de renforcer leur capacité à s'engager dans la gestion durable des ressources naturelles dans le cadre des processus (REDD+).

Le Projet DGM Congo est financé par le Programme d'Investissement pour la Forêt (FIP) et une partie de ces ressources financières sera utilisée pour le paiement du contrat de recrutement d'une ONG chargée d'appuyer la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) dans les départements des Plateaux, de la Sangha et de la Likouala.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent: l'appui des ménages et des GIECs travaillant dans le domaine de la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) à travers, (i) l'appui aux actions de cueillette durable des PFNL à valeur ajoutée tels que les péké (amande de l'Irvingia gabonensis, le payo, Irvingia excelsa), les feuilles de palmiers (Elaeis guineensis, Raphia sp., Sclerosperma sp. utilisées pour la couverture des toitures), la cola, les fruits sauvages, les larvés blanches d'hanneton, les chenilles (sur les espèces forestières locales de Sappelli, d'Essia, et d'Olon), les feuilles de marantacée (pour l'emballage du manioc), le Gnetum africanum (coco), le poivre noir, les rotins, les perches et les asperges; et (ii) à la domestication du Gnetum africanum,

Les appuis seront réalisés dans la zone du DGM Congo située dans les départements des Plateaux, de la Sangha et de la Likouala, en vue d'améliorer d'une part, les moyens de subsistance des PACL ciblées et de contribuer d'autre part, à la gestion traditionnelle et durable des ressources naturelles.

3. La prestation s'étalera sur une durée maximale de 360 jours.

4. L'Agence d'Exécution Nationale (AEN) du projet DGM-Congo invite les consultants à indiquer leur intérêt à fournir les services. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de présélection sont les suivants: Une reconnaissance légale en qualité d'ONG en République du Congo; avoir au moins 10 ans d'existence; exécution de 5 missions similaires, notamment des activités d'accompagnement des populations autochtones et communautés locales; une expérience de 5 ans dans la formation et l'accompagnement des communautés locales et des populations autochtones et l'accompagnement des initiatives du secteur forestier et des PFNL; une expérience antérieure dans une tâche similaire avec la Banque Mondiale ou une institution internationale similaire sera préférée; excellente compétence en rédaction de rapports, en communication et en capacité à produire des rapports de haute qualité; une capacité à travailler de manière autonome

sous supervision limitée. Les experts clés ne seront pas évalués à l'étape de la présélection. Les Consultants peuvent s'associer à d'autres ONG pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

NB: Chaque référence sera résumée sur une fiche de projet et ne sera prise en compte que si le candidat y joint les justificatifs comportant les coordonnées des maîtres d'Ouvrage permettant la vérification éventuelle des informations fournies: Attestation de bonne fin d'exécution.

5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque Mondiale, Quatrième Edition Novembre 2020 (« Règlement de Passation des Marchés »), qui énonce la politique de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêts. En outre, veuillez-vous reporter aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mission: conformément au paragraphe 3.17 du Règlement de Passation des Marchés.

6. Le consultant le plus qualifié sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur les qualifications du consultant décrite dans le Règlement de Passation des Marchés et qui sera expressément énoncé dans la Demande de Proposition simplifiée.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence (TdR) à l'adresse ci-après pendant les heures de bureau de 08 heures à 17 heures, du lundi au vendredi.

Projet DGM-Congo
 Case J.055 V-OCH Mmmgali III BP:481 Brazzaville - Congo
 Téléphone: +242 06 473 73 78; 06 598 82 82
 Courriel: cipiviecaritas7@gmail.com

Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être rédigés en français déposés en deux (02) copies et un (01) original au siège du projet DGM - Congo, à l'adresse ci-dessus en version physique et électronique et porter expressément la mention « manifestation d'intérêt relatif au Recrutement d'une ONG chargée d'appuyer la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) dans les départements des Plateaux, de la Sangha et de la Likouala » au plus tard le 24 février 2025 à 14 heures 30 minutes.

Fait à Brazzaville, le 07 février 2025



Le Coordonnateur de l'AEN du DGM - Congo

Roch Borgia OTOUNGOU- NDZA,

PROTECTION DE PERSONNES ATTEINTES D'ALBINISME

La Tanzanie épinglée d'avoir failli à sa responsabilité

La Cour africaine des droits de l'homme et des peuples a épinglé la Tanzanie pour avoir failli à sa responsabilité de protéger les personnes atteintes d'albinisme.

L'experte des droits de l'homme des personnes atteintes d'albinisme, Mulu-ka-Anne Miti-Drummond, a salué une décision de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples qui a épinglé la Tanzanie pour avoir failli à sa responsabilité de protéger les personnes atteintes d'albinisme contre les attaques violentes, la torture, les traitements dégradants, la discrimination, la traite et l'enlèvement d'enfants d'albinos. La Cour africaine a jugé que la Tanzanie avait violé le droit au respect de la vie humaine garanti par l'article 4 de la Charte africaine, ainsi que l'interdiction de la torture, des traitements dégradants et inhumains, de la vente, de la traite et de l'enlèvement d'enfants, et le droit à la non-discrimination en vertu des instruments internatio-

naux relatifs aux droits de l'homme. En conséquence, la juridiction ordonne à la Tanzanie de modifier les lois, y compris la loi sur la sorcellerie, pour garantir la criminalisation des attaques contre les personnes atteintes d'albinisme.

Pour Mulu-ka-Anne Miti-Drummond, « cette décision est une étape importante dans les efforts en cours pour faire respecter les droits humains des personnes atteintes d'albinisme et l'affaire a donné à la Cour africaine une occasion unique de créer

un précédent important en ce qui concerne les obligations des États concernant les droits humains des personnes atteintes d'albinisme en Afrique ». La Cour africaine a notamment ordonné à la Tanzanie de promulguer un plan d'action national sur la protection des personnes atteintes d'albinisme, conformément au Plan d'action de l'Union africaine pour mettre fin aux attaques et autres violations des droits humains visant les personnes albinos. La juridiction a, en outre, ordonné à la Tanzanie de

prendre des mesures efficaces pour garantir le droit à la santé des personnes atteintes d'albinisme et d'entreprendre des campagnes de sensibilisation pour dissiper les croyances erronées sur l'albinisme et atténuer la violence.

Lors de sa campagne présidentielle de 2015, le défunt président tanzanien, John Magufuli, avait promis de mettre fin aux meurtres de personnes atteintes d'albinisme et s'était engagé à tenir les agents gouvernementaux pour responsables si de tels actes persistaient.

En dépit de cette prise de position, et des bonnes intentions du gouvernement, les meurtres ont continué. Un plan d'action national de lutte contre la traite des personnes a été lancé en mars 2022 en Tanzanie. Selon plusieurs observateurs, il doit s'accompagner d'une législation spécifique sur le trafic d'organes qui viendrait renforcer la loi de 2008 sur la lutte contre la traite des personnes. La Tanzanie compte le taux le plus élevé au monde de personnes atteintes d'albinisme.

L'albinisme est une maladie génétique rare qui se caractérise par une limitation de la pigmentation de la mélanine dans la peau, les yeux et les cheveux, ce qui donne aux personnes affectées une apparence anormalement pâle.

Noël Ndong

« cette décision est une étape importante dans les efforts en cours pour faire respecter les droits humains des personnes atteintes d'albinisme et l'affaire a donné à la Cour africaine une occasion unique de créer un précédent important en ce qui concerne les obligations des États concernant les droits humains des personnes atteintes d'albinisme en Afrique ».



**ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

**AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE**

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

**ADIAAC
NEWSLETTER**

L'information du congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guessou
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr



Eni Congo 57 ans

**d'innovation énergétique et
d'engagement pour un développement
plus durable et responsable, sur les plans
environnemental, économique et social.**

1968
Les premiers pas d'Eni au Congo
L'origine

2010
**Création de la Centrale
Electrique du Congo**
Engagement pour l'accès à l'énergie

2021
Vision du futur
Création de valeur et transition

1988
Début de l'exploitation à Zatchi
Expansion et croissance

2012
Lancement du Projet Intégré Hinda (PIH)
Pionnier de l'innovation durable

2024
Congo GNL
Première cargaison de GNL du pays
et mise à l'eau de la coque de l'unité
flottante Nguya FLNG



DE DIFFÉRENTES ÉNERGIES, UNE ÉNERGIE UNIQUE.

CONFLIT EN RDC

L'EAC et la SADC appellent à un « cessez-le-feu immédiat »

Réunis le 8 février à Dar es Salam, en Tanzanie, les chefs d'Etat des pays membres des organisations régionales d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe ont appelé à un cessez-le-feu immédiat dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), où sévit le M23.

Alors que le M23, soutenu par le Rwanda, menace de renverser le gouvernement congolais, les chefs d'Etat des pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe se sont réunis pour un sommet en Tanzanie. Ils ont exhorté le président congolais à négocier directement avec les rebelles. Ce sommet conjoint a réuni les dirigeants de la Communauté de l'Afrique de l'Est, dont le Rwanda et la RDC sont membres, et ceux de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), qui regroupe des pays allant du Congo à l'Afrique du Sud.

Le chef de l'Etat de la RDC, Félix Tshisekedi, qui a assisté au sommet par vidéoconférence, a réaffirmé qu'il ne discuterait jamais avec les rebelles du M23 qu'il considère motivés par l'exploitation des vastes richesses minières de son pays.

Dans un communiqué publié à l'issue des pourparlers, les chefs d'Etat ont

exhorté la reprise des « négociations directes et du dialogue avec toutes les parties étatiques et non étatiques », y compris le M23.

Rappelons que les rebelles se sont emparés de Goma, la plus grande ville de l'Est de la RDC, à la suite de combats qui ont fait près de 3 000 morts et des centaines de milliers de déplacés, selon les Nations unies. Le président rwandais, Paul Kagame, a participé au sommet avec son homologue sud-africain, Cyril Ramaphosa. Ce dernier a provoqué la colère des Rwandais en déployant des troupes sud-africaines dans l'Est du Congo sous la bannière de la SADC pour lutter contre le M23.

Le Rwanda accuse le déploiement des soldats de la paix de la SADC d'avoir aggravé le conflit au Nord-Kivu, une province de l'Est du Congo riche en minerais et désormais contrôlée par le M23. Paul Kagame insiste sur le fait que les troupes de

la SADC ne sont pas des soldats de la paix puisqu'elles se battent aux côtés des forces congolaises pour vaincre les rebelles.

Outre la réouverture immédiate de l'aéroport de Goma, le sommet de Dar el Salaam a également appelé à l'élaboration de « modalités de retrait des groupes armés étrangers non invités » du territoire congolais.

Selon les experts de l'Organisation des Nations unies (ONU), les rebelles sont soutenus par quelque 4 000 soldats du Rwanda voisin, tandis que les forces gouvernementales congolaises sont appuyées par des forces de maintien de la paix régionales, celles de l'ONU, des milices alliées et des troupes du Burundi voisin. Elles s'efforcent actuellement d'empêcher les rebelles de s'emparer de Bukavu, la capitale de la province du Sud-Kivu.

« Le dialogue n'est pas un signe de faiblesse »

Le président kényan, Wil-

liam Ruto, qui préside actuellement la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC), a déclaré lors du sommet que « la vie de millions de personnes dépend de notre capacité à naviguer dans cette situation complexe et difficile avec sagesse, clarté d'esprit et empathie ». « Le dialogue n'est pas un signe de faiblesse. C'est dans cet esprit que nous devons encourager toutes les parties à mettre de côté leurs différences et à se mobiliser pour s'engager dans un dialogue constructif ».

La rébellion du M23 découle en partie de l'inquiétude du Rwanda qui se préoccupe depuis des décennies du fait que les rebelles opposés au gouvernement du Rwanda ont été autorisés par l'armée congolaise à être actifs dans des régions de l'Est du Congo où règne une grande anarchie. Paul Kagame accuse également son homologue de la RDC, Félix Tshisekedi, d'avoir négligé les préoccupations

légitimes des Tutsis congolais qui sont victimes de discrimination.

L'avancée du M23 fait écho à la précédente prise de Goma par les rebelles, il y a plus de dix ans, et a fait voler en éclats le cessez-le-feu conclu en 2024 entre le Rwanda et la RDC, sous l'égide de l'Angola.

Certains analystes régionaux craignent que la dernière offensive des rebelles soit plus puissante parce qu'ils lient leur combat à une agitation plus large pour une meilleure gouvernance et ont promis d'aller jusqu'à la capitale, Kinshasa, à 1 600 kilomètres à l'Ouest de Goma. L'Alliance du fleuve Congo, une coalition de groupes rebelles comprenant le M23, a déclaré dans une lettre ouverte au sommet qu'elle se battait contre un régime congolais qui « bafouait les normes républicaines » et « devenait un danger épouvantable pour le peuple congolais ».

Yvette Reine Boro

NIGER

Les assises nationales fixées au 15 février

Les autorités nigériennes ont annoncé, le 8 février, la tenue des assises nationales du 15 au 19 février à Niamey. Un moment décisif pour la définition de la durée de la transition politique en cours dans le pays.

Les assises qui s'inscrivent dans le cadre de la refonte politique du Niger serviront à élaborer un avant-projet de la Charte de la transition, un document fondamental pour la structuration du processus en cours dans le pays.

Une commission nationale, créée par un décret signé par le général Abdourahmane Tiani, président du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie, supervisera les travaux des assises. Elle est chargée de proposer des recommandations sur la gouvernance future du pays, sous la présidence de Mamoudou Harouna Djingareye, un chef traditionnel respecté, et composée de hauts responsables, d'experts, de militaires, ainsi que de représentants de la société civile.

La commission se divise en cinq sous-commissions traitant des questions cruciales telles que la paix, la sécurité, la réconciliation nationale, ainsi que la refondation politique et institutionnelle.

Les débats auront pour base les résultats des concertations régionales qui ont eu lieu début 2024 dans les huit régions du pays, apportant ainsi un cadre solide aux discussions à venir.

Y.R.B.

ALGÉRIE

Démantèlement d'un réseau de trafic de visas sportifs

Alger a démantelé un réseau sophistiqué de trafic de visas, révélant un système ingénieux utilisant des événements sportifs pour faciliter l'émigration illégale.

L'opération, menée par la brigade de recherche et d'intervention de Blida, a permis l'arrestation de dix-neuf individus, dont des responsables de délégations sportives. Le réseau utilisait des athlètes fictifs pour obtenir des visas, contournant ainsi les contrôles frontaliers. Le trafic de visas reposait sur l'inscription de personnes sur des listes d'athlètes fictifs destinés à participer à des compétitions internationales. En obtenant des visas sportifs, soumis à moins de contrôles que les visas traditionnels, ces émigrants illégaux disparaissaient une

fois arrivés dans leur pays de destination. Le réseau bénéficiait de complicités au sein même des structures sportives, où certains responsables d'équipes jouaient un rôle clé. Pour renforcer la crédibilité de leurs activités, les membres du réseau publiaient des vidéos sur les réseaux sociaux montrant les faux athlètes dans des clubs fictifs. Cette démarche visait à convaincre les autorités de la légitimité des demandes de visa et à attirer de nouveaux candidats à l'émigration clandestine. Les vidéos circulaient sur Internet, donnant un air de normalité

aux demandes frauduleuses.

Conséquences judiciaires et renforcement des contrôles

Les personnes interpellées font face à de graves accusations, telles que le trafic de migrants, l'abus de fonction et d'influence. Cette affaire met en lumière la nécessité de renforcer les contrôles sur les délégations sportives. Les autorités algériennes poursuivent leurs investigations pour démasquer d'autres éventuels membres de ce réseau et éviter de futures tentatives de fraude.

Noël Ndong



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

TERRITORIALE

Les gouverneurs de province interdits de suspendre les autorités locales

Le ministre de l'Intérieur, Jacquemain Shabani Lukoo, a imposé son avis aux gouverneurs de province avant la suspension des maires, bourgmestres, administrateurs des territoires et chefs de secteur pour bloquer l'immixtion des organes délibérants dans la gestion de la Territoriale.

Dans une correspondance du 5 février adressée aux gouverneurs de province, le ministre en charge de l'Intérieur les enjoint désormais de s'abstenir de suspendre les autorités locales sans préalablement lui transmettre un rapport ad hoc. Ceci, dans les cas où les faits qui motivent la décision de suspension s'avèrent vérifiables, compromettants pour fautes graves dans l'exercice de leurs fonctions.

Pour le ministre Jacquemain Shabani Lukoo, en effet, cette exigence lui permettra de donner d'éventuelles directives pour appliquer les décisions. Il a rappelé, par ailleurs, aux gouverneurs de province qu'en attendant l'élection des administrateurs des territoires, des maires et des bourgmestres, ceux en place ont été nommés par ordonnance présidentielle,



Le vice-Premier ministre, ministre de l'intérieur, Jacquemain Shabani/DR

sur proposition du ministre ayant l'Intérieur dans ses attributions. Entre-temps, la dé-

signation des chefs de secteur est de son ressort.

Le ministre a précisé que les

chefs de groupement et de chefferie sont désignés conformément aux coutumes locales

et investis par les gouvernements des provinces, après octroi des arrêtés ministériels par le ministre en charge de l'Intérieur du gouvernement central.

Cette réaction du ministre de l'Intérieur a été motivée par le constat selon lequel certains députés nationaux et provinciaux, constatant des difficultés rencontrées sur le terrain par les autorités locales dans leur manière de travailler, pressent les gouverneurs des provinces de les suspendre ou les remplacer par d'autres. «*Cette manière de faire frise l'immixtion des organes délibérants dans la gestion de la Territoriale et ne favorise pas le développement à la base prôné par le chef de l'État et le gouvernement*», a expliqué le ministre Jacquemain Shabani.

Lucien Dianzenza

NORD-KIVU

Condamnation de l'attaque meurtrière contre des travailleurs humanitaires

Le coordonnateur humanitaire en République démocratique du Congo (RDC), Bruno Lemarquis, a condamné avec la plus grande fermeté l'attaque brutale qui a coûté la vie à trois travailleurs humanitaires de l'organisation non gouvernementale HEKS/EPER, survenue le 5 février, dans le village de Kabirangiro, au Nord-Kivu.

Bruno Lemarquis a relevé que cette tragédie porte un grave préjudice non seulement aux familles des victimes et à leur organisation, mais également à la communauté du fait de la suspension des activités de HEKS/EPER dans la zone de santé de Bambo.

«*Les attaques contre le personnel humanitaire constituent une violation grave du droit international humanitaire, et je condamne avec la plus grande fermeté toute violence dirigée contre ceux qui viennent en aide aux plus vulnérables*», a fait savoir le coordonnateur humanitaire en RDC, dans un communiqué du 8 février.

Bruno Lemarquis note que

malgré les rappels incessants au respect des principes protégeant les travailleurs humanitaires, l'escalade actuelle de la violence au Nord et Sud-Kivu met encore plus en péril la vie et le travail de ces acteurs essentiels pour la survie de la population touchée par le conflit.

«*J'appelle à une enquête rapide et approfondie afin que les responsabilités soient établies et que les auteurs répondent de leurs actes. Je lance un appel urgent à toutes les parties au conflit pour qu'elles respectent et protègent les acteurs humanitaires, et assurent un accès sûr et sans entrave à l'aide humanitaire*», a in-



Cette tragédie porte un grave préjudice non seulement aux familles des victimes et à leur organisation, mais également à la communauté du fait de la suspension des activités de HEKS/EPER dans la zone de santé de Bambo.

sisté le coordonnateur humanitaire en RDC. Ces humanitaires, dévoués à leur mission, a-t-il précisé, ont été attaqués alors qu'ils œuvraient pour

fournir une assistance vitale à la population vulnérable touchée par les conflits dans le territoire de Rutshuru.

Lucien Dianzenza

CONSTRUCTION DE LA ROCADE DE KINSHASA

Le gouvernement satisfait de l'évolution des travaux

Le ministre d'État aux Infrastructures, Alexis Gisaro, a effectué le week-end une descente sur le terrain pour se rendre compte de l'état d'avancement des travaux de construction de rocade de Kinshasa. A l'issue de celle-ci, son constat a été satisfaisant.

Alexis Gisaro a parcouru les 63 Km de la route afin de s'imprégner de son état d'avancement. Les travaux, a-t-il constaté, avancent à grand pas. Commencant par la partie Sud-Est qui va de Ndjoku sur le boulevard Lumumba jusqu'à Mitendi, il a réalisé que le chantier est bien mené avec la construction des caniveaux, des buses, des dalots, l'aménagement de la route à quatre bandes avec le remblayage de la chaussée.

Satisfait par la qualité des travaux et le respect du délai imparti, le ministre d'État a laissé entendre que ces ouvrages sont exécutés dans les règles de l'art. « L'objectif que



Les travaux de construction de la rocade de Kinshasa/DR

nous poursuivons, c'est de voir d'abord la qualité des ouvrages. Nous savons qu'il s'agit des interventions nouvelles et nous voulons nous assu-

rer que les ouvrages qui sont réalisés ici sont faits dans les règles de l'art », a-t-il précisé.

Il a, en outre, salué l'avancement des ouvrages d'assainissement, indiquant qu'il voulait s'assurer que le planning des travaux respecte le délai convenu. A ce stade, a-t-il laissé entendre, les défis majeurs restent l'expropriation. Cette problématique est en cours d'examen au sein de la commission interministérielle.

Par ailleurs, il a réitéré son soutien au chef de l'État et à la population de l'Est du Congo-Kinshasa, victime de l'agression rwandaise.

Blandine Lusimana

SANTÉ

L'OMS alerte sur la destruction des établissements

Plus de 70 établissements de santé auraient été endommagés ou détruits dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), alors que la violence croissante paralyse les services médicaux, averti l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le représentant de l'OMS, Boureima Hama Sambo, a décrit la situation comme «tendue et volatile», les hôpitaux étant débordés par les blessés et les épidémies de maladies. Rien que dans le Nord-Kivu, il a indiqué que 3 082 personnes ont été blessées et 843 tuées, tandis que les attaques contre les centres médicaux ont forcé les travailleurs de santé à fuir. «Des groupes armés ont occupé des cliniques soutenues par l'OMS, et les services d'urgence sont dépassés», a-t-il souligné. Le conflit a aggravé la propagation des maladies infectieuses, a-t-il ajouté. Les cas de choléra ont explosé dans le Nord-Kivu, avec près de 600 infections suspectées et 14 décès signalés en

janvier. Les efforts de lutte contre le mpox ont également été gravement perturbés, avec 90 % des patients fuyant les unités d'isolement, selon Boureima Hama Sambo. Le paludisme, la rougeole et la tuberculose continuent de se propager, tandis que les soins pour les maladies chroniques deviennent de plus en plus inaccessibles. «La malnutrition est également en hausse. Avec plus d'un quart de la population confronté à une insécurité alimentaire aiguë, l'OMS a urgemment besoin de 50 millions de dollars pour maintenir sa réponse», a-t-il précisé.

A en croire l'OMS, la récente décision des États-Unis de geler l'aide étrangère a un

impact considérable sur les efforts de secours en RDC. L'année dernière, les États-Unis ont contribué jusqu'à 70 % de la réponse humanitaire du pays, a indiqué l'agence, soulignant qu'elle avait également été un important contributeur à la lutte contre le mpox, et avait promis un million de doses de vaccins provenant de ses stocks pour les efforts mondiaux. L'OMS a rapporté que plus de 900 personnes ont été tuées, avec près de 3 000 blessées. Des milliers de personnes ont été déplacées, beaucoup fuyant vers le Rwanda voisin, y compris du personnel d'organisations internationales telles que les Nations unies et la Banque mondiale.

Noël Ndong

LOMAMI

Le journaliste Ally Clovis Kaseba libéré

Ally Clovis Kaseba, journaliste et directeur des programmes à Radio Nsenda Muana (RSM), station communautaire émettant à Mwene-Ditu, à 230 Km de Kabinda, chef-lieu de la province de Lomami, a été libéré le 7 février, après son interpellation trois jours plus tôt à la suite d'une plainte du maire de la ville, Gérard Tshibanda Kabwe.

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) a fait part de sa satisfaction suite à la libération du journaliste, après trois jours de détention au cachot du commissariat urbain de police. Le journaliste Ally Clovis Kaseba a été interpellé le 4 février. Le maire Gérard Tshibanda Kabwe l'avait accusé d'imputations dommageables et de propagation de faux bruits.

Cette accusation, a précisé Olpa, a été consécutive à la diffusion en janvier dernier sur les antennes de RSM, d'une série d'émissions sur plusieurs sujets ainsi que la diffusion dans le corps du journal parlé du 29 janvier d'un reportage sur le bilan mitigé du maire depuis son entrée en fonction, le 13 mars 2023.

Dans son précédent communiqué, l'organisation non gouvernementale a condamné la procédure ayant conduit à l'interpellation du journaliste, indiquant qu'elle constitue une atteinte à la liberté de la presse garantie par la loi congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme. Elle avait ainsi exigé la libération immédiate et inconditionnelle de ce journaliste.

Lucien Dianzenza

SUSPENSION DU CONGO PAR LA FIFA

Hugues Ngouelondélé charge la Fécofoot

Le ministre en charge des Sports, Hugues Ngouelondélé, a animé, le 10 février à Brazzaville, un point de presse sur l'affaire concernant la suspension de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) par la Fédération internationale de football association (Fifa).

Devant la presse nationale et internationale, il a exprimé la nécessité d'échanger puis de trouver la solution avec les instances suprêmes du football mondial mais pour lui, le plus important reste la réorganisation de ce sport au Congo pour plus de performances et de résultats positifs. Hugues Ngouelondélé ne veut pas aller vite en besogne pour récolter les mêmes résultats.

Il pense que les Congolais doivent saisir l'occasion de la sanction infligée par la Fifa afin de s'asseoir et de trouver des solutions aux problèmes qui minent leur football depuis plusieurs années. Il reconnaît que la Fifa veut certes que la Fécofoot soit opérationnelle mais, a-t-il expliqué, il ne s'agit pas seulement d'avoir une fédération mais celle-ci doit travailler et produire des résultats pour l'honneur du pays.

Le ministre a indiqué que cette suspension pour le Congo affecte les joueurs, les officiels techniques et les dirigeants. A cet effet, il s'est demandé si elle ne constitue pas une opportunité permettant de rompre définitivement avec les déviances du passé et bâtir une nouvelle gouvernance du football. Pour lui, le football congolais est malade et son organe technique peine à trouver



Le ministre face à la presse/Adiac

de thérapie malgré l'accompagnement de l'Etat. Il a argumenté en citant le championnat national qui ne suscite plus d'engouement et ne produit plus de bons joueurs à cause de la corruption et les manigances internes. Hugues Ngouelondélé pense même qu'il serait mieux de faire

une pause afin de revenir en force comme c'était le cas en 1968 lorsque le gouvernement avait retiré l'équipe nationale des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 1970 à cause des contreperformances. « A notre retour en 1972 à Yaoundé, au Cameroun, nous avons rem-

porté la CAN. A un certain moment, il faut savoir reculer pour mieux sauter. Nous devons utiliser cette suspension comme une opportunité pour revenir sur des nouvelles bases. Le monde du football doit prendre conscience. Il faut mettre le diable hors d'état de nuire », a-t-il indiqué.

Le Congo veut des compromis avec la Fifa, pas des compromissions

Le ministre a poursuivi que le Congo cherchera des compromis avec la Fifa en vue de trouver une sortie de crise le plus vite possible. Pour Hugues Ngouelondélé, l'Etat congolais est le garant de la politique nationale de sport et les fédérations ne bénéficient que d'une délégation de pouvoir.

Il a, par ailleurs, rappelé les faits qui ont poussé l'instance faîtière du football à punir le Congo. Par la même occasion, le ministre a détaillé les initiatives qu'il a entreprises pour éviter cette suspension. Pour lui, le problème du football congolais ne concerne pas les individus mais son management. Il a estimé qu'il n'y a pas péril en la demeure puisque le football congolais ne mobilise plus le public comme les années antérieures, ajoutant que ce n'est

pas le rôle du ministère d'interférer dans la gestion du football.

Dans son speech, Huges Ngouelondélé a rappelé que le Congo est un pays souverain et lorsque son drapeau est souillé à cause du football, le patriotisme s'impose et il ne s'agira pas de protéger certains individus car ce sport est national. « Depuis 2018, quels sont les résultats du football congolais ? Lorsque le championnat national ne marche pas, qui est le responsable ? Est-ce que le championnat est organisé par le ministère ? Nous avons une équipe qui est toujours championne au niveau national depuis six ans mais sur le plan continental, elle ne gagne même pas deux matches. Notre équipe nationale est remplie des joueurs de la diaspora au moment où elle devrait être composée essentiellement des joueurs du championnat congolais, est-ce normal ? » s'est-il interrogé.

Il a ainsi promis d'échanger avec tous les acteurs du football congolais, notamment les présidents des clubs, les supporters et autres catégories afin de récolter les causes profondes de ce sport au niveau national puis le relancer sous des nouveaux auspices.

Rude Ngoma

REPDOUL 2025

Le Congo parmi les pays sélectionnés

A deux mois de la tenue des Rencontres photographiques de Douala (RepDoul), la liste des pays participants vient d'être dévoilée et la République du Congo en fait partie.

Au total onze pays d'Afrique et d'ailleurs participeront à la deuxième édition des RepDoul prévue du 7 au 12 avril, au Cameroun. Il s'agit de la République du Congo, de la République démocratique du Congo, de Madagascar, de Mayotte, de la Tunisie, de la Côte d'Ivoire, du Mozambique, des Îles Maurice, des Îles de la Réunion, de l'Archipel des Comores et du Cameroun, pays hôte. Véritable expérience immersive, humaine et artistique, l'objectif de cette manifestation culturelle est de pouvoir célébrer et honorer les talents des pays participants ainsi que de partager leurs visions et aussi célébrer les villes africaines.

Pour Lebon Zed, photographe professionnel et responsable de la plateforme Mbongui art photo, retenu pour prendre part à l'événement, la 2e édition des Repdoul contribue à faire vivre cet art au sein de la sous-région

qui compte les festivals photographiques du bout des doigts. « Je suis ravi de prendre part à ce rendez-vous qui promeut la photographie au sein de la sous-région, contribue à la mobilité des artistes et permet de vivre une expérience professionnelle unique en côtoyant d'autres photographes », a-t-il déclaré. Pour leur 2e édition, les RepDoul transcendent leur simple statut d'événement biennal pour devenir un véritable lieu de convergence, d'échange et de réflexion pour les acteurs du monde de la photographie, qu'ils soient professionnels, étudiants, passionnés ou simplement curieux. Le thème retenu est « Le temps qui passe : ma ville, avant, maintenant et après ». Cette thématique se veut une réflexion sur les mutations des villes en lien avec l'art, particulièrement la photographie. Par ailleurs, elle représente une fusion entre la

créativité et l'engagement, un espace où l'art dialogue avec l'environnement et l'urbanisme, où le passé rencontre le présent pour façonner l'avenir.

Ainsi, durant six jours, l'événement s'articulera autour de plusieurs activités comme des rencontres professionnelles pour des temps d'échange, d'apprentissage et des opportunités de réseautage pour les acteurs du monde de la photographie ; des discussions stimulantes sur les enjeux actuels et futurs de la photographie, impliquant des experts et le public ; des programmes dédiés à l'apprentissage approfondi, offrant une immersion complète dans le monde de la photographie.

À cela s'ajoutent des expositions captivantes pour des voyages photo uniques, des ateliers interactifs et même des jam sessions uniques.

Merveille Jessica Atipo

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 1, 21e journée

Auxerre abandonne deux points contre Toulouse (2-2). Titulaire et moins actif que lors de ses précédentes sorties, l'ancien Monégasque a été remplacé à la 68e, à 1-0 pour l'AJA.

Sans Dilane Bakwa, souffrant du genou, Strasbourg bat Montpellier (2-0). Remplaçant Yaël Mouanga est entré à la pause en remplacement de Sagnan.

Rabby Nzingoula, suspendu pour cumul de cartons jaunes, était absent face à son club formateur.

Angers baisse pavillon face à Marseille (0-2). Melvin Zinga était sur le banc du SCO tandis que Daryll Bakola, touché à une cuisse, était resté à la Commanderie.

Première sortie sous le maillot havrais réussie pour Junior Mwangi. Aligné à la récupération, le joueur prêté par Strasbourg a été précieux jusqu'à sa sortie à la 85e. Le HAC menait alors 2-0 et l'emporte finalement 2-1 à Lille. Un succès qui pourrait s'avérer précieux au moment du décompte final.

Au classement, les Normands restent avant-derniers avec 17 points, à quatre longueurs de Nantes, le premier non reléguable. Montpellier est lanterne rouge avec 15 points.

Avec 23 et 24 points, Angers et Auxerre ne sont pas sortis d'affaire. Avec 30 points, Strasbourg conserve une petite marge de sécurité.

Israël, 22e journée, 1re division

L'Ilhoud Bnei Sakhnin bat Bnei Raina (2-0). Remplaçant, Mavis Tchibota est entré à la 84e, alors que Chance Leroy Mondzenga n'était pas dans le groupe.

Le Maccabi Bnei Raina est 7e avec 28 points, l'Ilhoud est 11e avec 23 points.

Italie, 24e journée, 1re division

Premier match dans le Calcio pour Sylver Ganvoula, titulaire à la pointe de l'attaque de Monza lors du déplacement sur le terrain de la Lazio. Première défaite également pour la nouvelle équipe du capitaine des Diabes rouges, giflée 1-5. Ganvoula a vécu un match compliqué, avec peu de ballons pour se mettre en évidence.

Cagliari bat Parme 2-1. Antoine Makoumbou, titulaire, a été remplacé à la 84e. Gabriel Charpentier est convalescent jusqu'à la saison prochaine.

Blessé à la cuisse, Warren Bondo n'était pas dans le groupe du Milan AC, vainqueur 2-0 à Empoli.

Au classement, les Rossoneri sont 7e à trois points des places européennes. Treizième avec 24 points, Cagliari compte 4 longueurs d'avance sur Parme, premier reléguable, et 11 sur Monza, la lanterne rouge.

Kosovo, 19e journée, 1re division
Reprise réussie pour Drita et Radly Ovouka, titulaire dans son couloir gauche, vainqueurs de Malisheva (2-0). Le leader du classement

compte 7 et 13 points sur ses premiers poursuivants.

Luxembourg, 16e journée, 1re division

Après une trêve de deux mois, le championnat luxembourgeois reprenait ses droits. En déplacement à Wiltz, Yann Mabella et le Racing Union se sont inclinés 0-1. Le RFCU glisse ainsi du podium.

Malte, 5e journée du tournoi de clôture, 1re division

Floriana bat Marsaxlokk (2-1). Avec Christoffer Mafoumbi titulaire. Avec 7 points, Floriana est 6e avec 4 points de retard sur le premier.

Pays-Bas, 22e journée, 1re division

Le NEC Nimègue revient bredouille de Groningen (1-2). Brayann Pereira, titulaire, a été remplacé à la 84e. Le NEC est 11e à deux points des places européennes et avec quatre longueurs d'avance sur la zone rouge.

Pays-Bas, 25e journée, 2e division
Den Bosch s'incline sur le terrain de De Graafschap (0-1). Titulaire, Kévin Monzialo est sorti à la 85e. Den Bosch est 5e avec 42 points.

Portugal, 21e journée, 1re division
Réduit à dix dès la 15e, Gil Vicente finit par perdre 0-2 à Braga. Remplaçant, Jordi Mboula est entré à la 80e.

Portugal, 21e journée, 2e division
Mafra partage les points avec Chaves (0-0). Sans Bryan Passi, absent du groupe.

Roumanie, 26e journée, 1re division

Sans Herman Moussaki, absent, le Petrolul prend un point à Hermannstadt (1-1).

Serbie, 22e journée, 1re division
Deuxième défaite de rang pour le PSC Topola Backa. L'équipe de Prestige Mboundou, remplacé à la 67e, s'est inclinée 1-4 chez le Mladost Lucani.

Slovaquie, 19e journée, 1re division
Reprise réussie pour le DAC Dunajska Streda face à Skalica (3-1). Titulaire au poste de latéral gauche (une première depuis fin



Première sortie réussie pour Junior Mwangi, ici à la lutte avec le Lillois David, sous le maillot havrais (DR)

octobre), il combine bien avec Ramadan au début de l'action du 2-0 (11e). De l'autorité défensivement et quelques bonnes montées comme cette percée conclue par un caviar pour Barisic qui rate son contrôle (57e). Remplacé à la 79e à 0-3.

Le DAC remonte à la 4e place, mais compte 20 points de retard sur le premier.

Allemagne, 21e journée, 1re division

L'Eintracht Francfort rapporte un point de Mönchengladbach (1-1). Remplaçant, Niels Nkounkou est entré à la 75e.

Match nul également pour Augsburg à Mayence (0-0). Chrislain Matsima était titulaire sur la droite de la défense à trois.

Francfort est 3e avec 39 points, Augsburg est 12e avec 2 points.

Angleterre, 31e journée, 3e division
Northampton l'emporte 1-0 à Mansfield. Sans William Hondermack, resté sur le banc.

Belgique, 25e journée, 1re division
Courtrai est battu sur son pré par l'Union-Saint-Gilloise (1-2). Titulaire, Mark Mampassi a été remplacé à la 71e.

Le Cercle de Bruges chute à Genk (1-2). Sans Senna Miangué, absent du groupe pour le second match de rang.



Retour à la compétition réussi pour Andzouana et le DAC (DR)

Belgique, 21e journée, 2e division
Prêté le 3 février par Blackburn, Exaucé Mafoumbi n'était pas dans le groupe de Lierse, vainqueur 3-1 à Eupen.

Belgique, 21e journée, 3e division
Warren Okombi était titulaire dans les buts de Binche, défait à Virton 0-2. Le gardien de 28 ans, passé par Montceau-les-Mines a disputé 10 matches cette saison.

Arrivé le 30 janvier à l'Excelsior, Randi Goteni n'était pas dans le groupe de Virton.

Bulgarie, 20e journée, 1re division
Passé cet hiver du CSKA 1948 au Lokomotiv Sofia, Ryan Bidounga a vécu sa première titularisation

sous ses nouvelles couleurs face à son ancienne équipe. Et tout s'est bien passé pour l'international congolais puisque le Lokomotiv s'est imposé 4-1 et revient à quatre points de son adversaire.

Croatie, 21e journée, 1re division
Gorica bat Osijek (1-0). Titulaire face à son ancien club, Merveil Ndockyt a été remplacé à la 82e, alors que le score était fait. Avec ce succès, Gorica gagne deux places et remonte à la 8e.

Espagne, 26e journée, 2e division
Gijón est tenu en échec par Eibar (0-0). Pierre Mbemba et Yann Kombo sont restés sur le banc de touche.

Camille Delourme

NÉCROLOGIE



Douniama Parfait Wilfried, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, le sergent des Forces armées congolaises, Douniama Ondele Jocelyn, Blaise Douniama «Moubiala» ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances, du décès le 5 février 2025 de leur frère aîné, Douniama Tsiba Marcel «Bourgeois». Le corps sans vie se trouvant à la morgue d'Oyo, la date de l'inhumation sera communiqué ultérieurement.

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie, 24e journée, 1re division

Pas de vainqueur entre le Partizani et le FK Tirana (1-1) avec Archange Bintsouka, titulaire, qui a joué toute la rencontre.

Avec ce point, sauvé de justesse avec une égalisation à la 90e, le Partizani reste 3e à cinq longueurs d'Egnatia et 3 du Vlazonia.

Suisse, 23e journée, 1re division

Lausanne écrase Yverdon 4-1. Titulaire, Morgan Poaty a débuté la rencontre par un sauvetage sur sa ligne, permettant à son équipe de ne pas concéder l'ouverture du score.

Kévin Mouanga, en revanche, est resté sur le banc.

Le Servette prend les trois points face au FC Bâle (2-1). Avec Bradley Mazikou titulaire. Au classement, Genévois et Lausannois restent 4e et 5e avec 36 et 35 points.

Suisse, 21e journée, 2e division
Thoune bat Bellinzona (2-0). Entré à la pause, Christopher Ibayi a mis sur orbite Roth d'une magnifique talonnade pour le 2-0 (86e). Sa deuxième passe décisive en deux

matches.

Premier avec 42 points, Thoune compte quatre longueurs d'avance sur Aarau, le second.

Turquie, 23e journée, 1re division

Remplaçant au coup d'envoi de la réception de Fenerbahçe, Gaius Makouta a été lancé après la pause, mais Alanyaspor était déjà mené de deux buts. 0-2 score final.

Alanyaspor est 9e avec 28 points.

Encore une défaite pour Hatayspor, soumis à Samsunspor (0-2). L'équipe de Chandler Massanga, titulaire, est avant-dernière avec seulement 10 points et 5 longueurs d'avance sur la lanterne rouge, Demirspor.

L'Adana qui se déplaçait sur la pelouse de Galatasaray. Le match n'est pas allé à son terme après que les visiteurs ont quitté la pelouse pour protester contre un penalty très sévère accordé aux Stambouliotes. Enfin sorti de l'infirmerie, après plus de deux mois d'absence, Breyton Fougeu n'était pas retenu.



Deuxième passe en deux matches pour Christopher Ibayi avec le maillot de Thoune (DR)

Turquie, 23e journée, 2e division

L'Enseler Erokspor prend un point à Gençlerbirliği (1-1). Avec Francis Nzaba aligné en

défense centrale.

Sakaryaspor dispose de Çorum (2-1). Seul Simon Nsana a disputé cette rencontre. Son co-équipier Dylan Saint-Louis

est à l'infirmerie, alors que Durrel Avounou est resté sur le banc.

Ligue 2, 22e journée

Une occasion, un but pour Mons Bassoumina qui a sauvé l'honneur de Clermont à Metz (1-3). L'international congolais, sevré de ballon en pointe, a bénéficié d'une passe parfaite du Messin Kouao pour marquer son 3e but de la saison, tous inscrits en 2025. De quoi en faire le meilleur buteur du CF63, ce qui en dit long sur les carences offensives du club auvergnat.

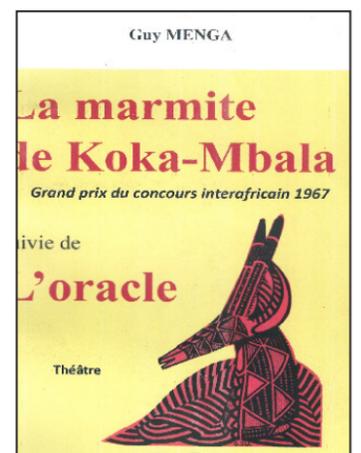
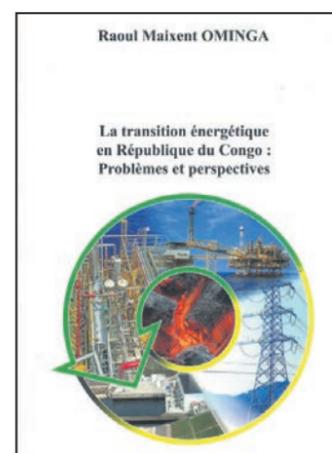
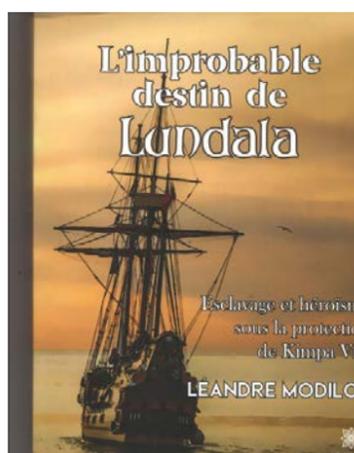
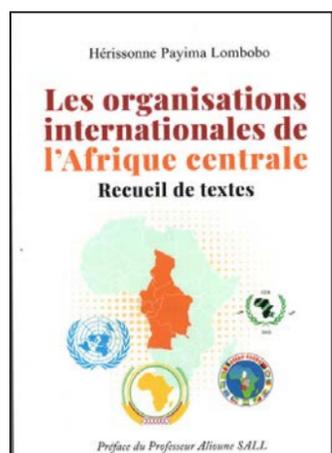
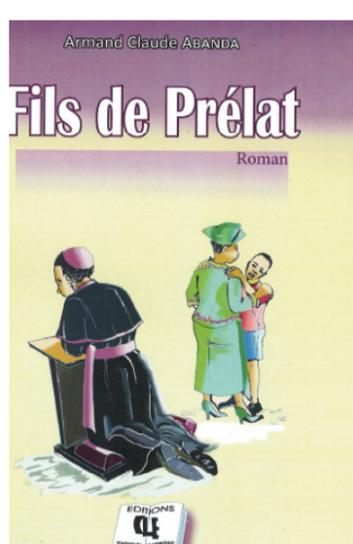
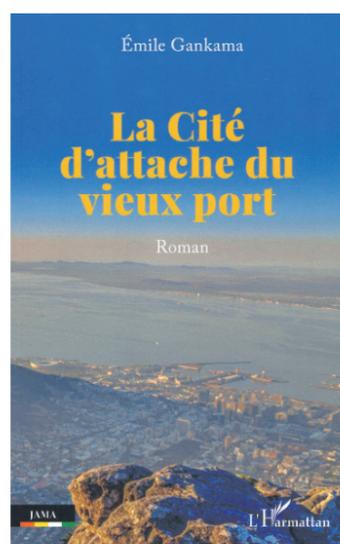
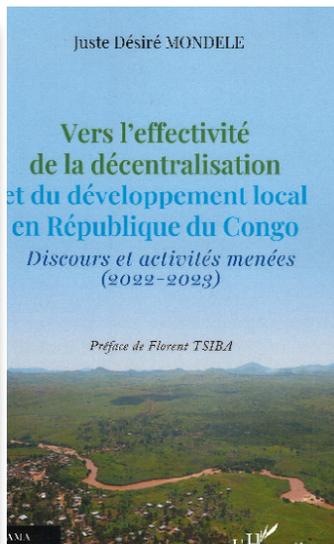
Jesah Ayessa n'était pas retenu dans le groupe d'Ajaccio, corrigé à domicile par Guingamp (0-3).

National 1, 20e journée
Versailles bat Aubagne 2-0. Titulaire, Cédric Odzoumo a doublé le score à la 28e : appel dans la profondeur entre les deux centraux, élimination du gardien devant la surface et tir désaxé du gauche dans le but vide. Un succès qui permet à Versailles de quitter la zone rouge.

Camille Delourme



EN VENTE



EMPRUNT OBLIGATAIRE

La SNPC compte lever 100 milliards F CFA

L'opération d'émissions dénommée « SNPC 6.5% net 2024-2029 », lancée depuis le 23 décembre dernier, devrait se clôturer le 27 février prochain. Avec pour arrangeur chef de file LCB Capital, l'emprunt obligataire par appel public à l'épargne de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) porte sur un taux d'intérêt de 6,5% et une maturité de 5 ans.

L'opération de financement par emprunt obligataire est la première du programme d'émissions de titres initiée par la SNPC, un acteur majeur depuis 25 ans dans la gestion, l'exploitation et le développement des ressources pétrolières et gazières de la République du Congo. La SNPC entend renforcer ses activités de forage et augmenter de manière significative sa production pétrolière nationale. Elle a reçu le feu vert de son Conseil d'administration pour mobiliser un montant global de 300 milliards FCFA sur le marché financier de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. L'emprunt obligataire se déroule suivant les règles du marché financier de la sous-région. La société émettrice a obtenu le visa de la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf), le 18 décembre 2024, sous le numéro Cosumaf – APE – 06/24. D'après le directeur général de la SNPC, Maixent Raoul Ominga, directeur général de la SNPC, le programme illustre l'engagement continu de l'opérateur pétrolier pour le développement durable et la modernisation des infrastructures pétrolières. Cette première opération de ce programme d'émissions vise à mobiliser 100 milliards FCFA dans le but de renforcer ses principales activités.

L'agenda de sensibilisation des investisseurs prévoit un roadshow dans trois villes, notamment à Brazzaville le 10 février, à Libreville le 11 février, et à Douala le 12 février.

Fiacre Kombo

33^e ÉDITION DES REHFRAM

Les participants condamnent l'intensification des conflits armés en Afrique

La 33^e édition des Rencontres humanistes fraternelles africaines et malgaches (Rehfram) s'est tenue les 6 et 7 février à Oyo, dans le département de la Cuvette, sur le thème « Quelles valeurs maçonniques face aux défis du changement climatique en Afrique et à Madagascar ? ». Les participants à la rencontre ont exprimé leur « grande et profonde » préoccupation face à l'amplification des foyers de conflits à travers le continent africain.

À l'issue des travaux de la Conférence des puissances maçonniques africaines et malgaches, les participants ont rendu public « La déclaration d'Oyo », faisant référence à la tragédie en cours en Afrique en général. Outre la situation au Soudan du Sud et à la recrudescence du terrorisme en Afrique de l'Ouest, s'ajoute l'exacerbation, depuis quelques semaines, des actions agressives dans l'Est de la République démocratique du Congo où se perpétuent des atrocités innombrables contre le genre humain.

Celle-ci relève que du côté du Nord et du Sud Kivu, en Ituri, en raison notamment des richesses de leur sous-sol, les localités font l'objet de violation de territoire, d'occupation et de massacres massifs de la paisible population non armée.

À chaque étape de ces exactions, ce sont des femmes, des enfants, des personnes âgées et invalides qui sont exposés à des violences inouïes et à des souffrances indescriptibles du fait de l'invasion de leur territoire par des groupes d'agression armés puissamment équipés et soutenus. Au-delà des principes de réserve



Des participants pendant un moment de relaxation / DR

et de neutralité qui sont les leurs, les signataires de cette déclaration constatent que c'est une tragédie humaine de grande enver-

gure qui engendre des millions de morts et des déplacements massifs de la population dans l'indifférence totale de la communauté

internationale, une atteinte inacceptable à la dignité humaine et à l'aspiration collective à la paix. De ce fait, appréciant la gravité

d'une telle situation à l'aune des valeurs fondamentales de fraternité, de respect de la dignité humaine, de paix, de justice, de liberté, d'amour, de nécessité de la solidarité entre les êtres humains, sans considération de leur race, genre, religion et statut social, valeurs auxquelles ils sont attachés, les participants ont exprimé leur « profonde indignation » et ont condamné avec fermeté l'agression barbare à laquelle se trouvent confrontée la paisible population de ces territoires.

Ils lancent un vibrant et pressant appel à tous les Francs-maçons du monde entier, à toutes les organisations humanistes de la planète terre, à la communauté internationale, à l'Union africaine, à tous les États épris de justice, de liberté et de paix, à l'opinion publique internationale, aux hommes de bonne volonté, afin que tout soit mis en œuvre pour mettre un terme au plus tôt à ces atrocités insoutenables, pour permettre à ces peuples de retrouver leur honneur et leur dignité.

Pour conclure leur déclaration, ils expriment leur profonde compassion à l'endroit des victimes de ces agressions.

Marie Alfred Ngoma